

Le mardi 6 décembre 2016

Comité Technique Local du Gard

Ce Comité technique local est le premier tenu depuis le mouvement de blocage du mois de novembre 2016 dans le Gard.

Solidaires Finances Publiques a constaté la mobilisation des équipes militantes des 3 organisations syndicales représentatives Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP et CGT Finances Publiques, qui a permis l'organisation du blocage de deux sites.

Cette modalité d'action de blocage, conduite deux fois dans le Gard cette année montre son efficacité :

- exposition médiatique
- écoute et soutien de la population.

Les tentatives d'intimidations et les provocations de la direction, pendant le mouvement, ont permis au contraire de mobiliser les agents. L'effet inverse a donc été obtenu. Nous avons appris, de l'aveu même de la Direction que ces intimidations et manœuvres étaient un ordre de la DG.

La manipulation du taux de grève, qui s'est également produite grossièrement dans d'autres départements de France, montre à quel point la DG a eu peur de notre mouvement (cette manipulation des chiffres n'est donc pas propre à notre département mais bien une commande nationale).

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

Une suspension du mouvement à l'issue de la campagne d'avis TH de novembre a été décidée, mais la mobilisation reste intacte pour le département du Gard :

- rendez-vous avec le député Fabrice VERDIER le jeudi 1 décembre
- convocation de représentants du Gard en expert au Comité Technique de Réseau à Bercy, le vendredi 2 décembre

Nous portons à chaque fois en intersyndicale nos revendications gardoises :

- Arrêt des suppressions d'emplois pour le Gard et en France
- Suspension de l'Aménagement des structures et du réseau pour le département, (maintien des services du SPF, antenne cadastrale et enregistrement pour le site de St Privat des Vieux)

Notre rencontre avec le député de la circonscription d'Alès a été franche. Le député socialiste affirme assumer les suppressions qu'il a votées pendant la mandature. Pour autant, il nous a fait part de son regret de ne pas avoir été averti par la direction du projet de transfert des missions de sa circonscription à la préfecture de Nîmes.

Pour lui, le tout numérique n'est pas une fin en soi, le maintien d'un service public à la sous préfecture doit être sérieusement étudié.

Solidaires Finances Publiques du Gard a évoqué plusieurs points au Comité technique de réseau Vendredi dernier :

- les emplois avec le déficit du Gard, la moyenne d'âge élevée du département qui pose de réel problème avec la disparition des mouvements complémentaires pour les B et A et la problématique des temps partiels refusés dans le Gard.
- L'aménagement des Structures et du réseau du GARD, particulièrement sur le site de St Privat des Vieux.



**La force de tous
les agents de la DGFiP**

Plusieurs éléments plaident en faveur du maintien des services du SPF, de l'enregistrement et de l'antenne cadastrale sur le site de St Privat des Vieux :

- La migration des bases FIDJI prévue a été annulée.
- Le service de l'enregistrement de St Privat dont la fusion départementale avec les SPF de Nîmes n'est pas prévue avant 2018.
- Le site de St Privat a une antenne CDIF depuis la réforme CDI/CDIF. Comme évoqué lors du groupe de travail du 24 novembre à l'ordre du jour de ce CTL, une certaine synergie dans les services s'était créée. Cela a permis une relative réussite de cette fusion. Il s'agirait donc de ne pas casser cette organisation et d'obtenir une antenne PTGC et PELP sur le site de St Privat des Vieux.
- le souhait du public rencontré lors du mouvement à l'instar du député, d'un maintien de l'offre de service public à la deuxième agglomération du département.

Le directeur général Bruno PARENT n'a pas souhaité donner de réponse concernant l'ASR. C'est vous, monsieur le Président qui en avait la responsabilité.

Concernant le temps partiel, la réponse de Bruno PARENT a été claire : aucune commande nationale concernant les refus de temps partiels n'a été demandée.

D'après le directeur général, le temps partiel à la DGFIP a augmenté. Ce constat a permis à la DGFIP d'avoir moins de suppressions d'emplois que prévu.

Au vu de ces propos, Solidaires Finances Publiques demande à la direction que cesse dans le GARD, les pressions exercées sur les chefs de services et sur agents au sujet des temps partiels.



**La force de tous
les agents de la DGFIP**

A l'ordre du jour de ce comité technique sera évoquée la formule de travail hebdomadaire de la trésorerie de Vauvert suite au transfert de la trésorerie de Vergèze. Votre service RH propose une modalité de fonctionnement basée sur une formule de travail hebdomadaire de 5 jours.

Solidaires Finances Publiques a constaté lors des visites de poste des trésoreries de Vergèze et Vauvert, l'unanimité des agents concernant le maintien de la formule de 4,5 jours hebdomadaire.

A la lecture de l'instruction générale harmonisée relative au temps de travail des agents, Solidaires Finances Publiques a une lecture différente de celle de la direction.

En effet, les critères cumulatifs évoqués par vos services RH ne s'appliquent pas pour la trésorerie de Vauvert, conformément à l'instruction. La Trésorerie avait déjà cette formule au 1^{er} janvier 2011.

Les agents de la trésorerie de Vergèze et Vauvert sont unanimement d'accord pour conserver la formule de 4,5 jours /hebdomadaire.

Solidaires Finances Publiques demande le maintien de la formule de 4,5 jours et à défaut conseillera aux agents, une saisine du Tribunal Administratif au vu de l'instruction générale harmonisée relative au temps de travail.



**La force de tous
les agents de la DGFIP**